

Parc national des Pyrénées

Orientation 14: Protéger, économiser et améliorer la ressource en eau

[...]

MESURES CONTRACTUELLES PERMETTANT D'ATTEINDRE CETTE ORIENTATION

- **MESURE DE CONNAISSANCE**

- Faire des diagnostics sur les réseaux d'eau de distribution et détecter les fuites.

- **MESURE DE PLANIFICATION**

- Réaliser des plans de gestion «zéro pesticide» sur les espaces publics dans le cadre d'une gestion environnementale.

- **MESURES D'ECONOMIE ET DE QUALITE DE L'EAU**

- Inventorier et évaluer les installations de traitement des eaux usées et les mettre aux normes (domestiques, agriculture, pastoralisme, refuges, stations de ski...);

- Mettre en place des actions collectives de récupération des eaux pluviales et travailler sur les conditions de leur utilisation (destination de ces eaux ou débouchés d'utilisation);

- Engager une réflexion sur les alternatives au salage des routes et mener des opérations pilotes.

- **MESURE RELATIVE A LA SENSIBILISATION**

- Inciter les particuliers à adopter des pratiques économes et respectueuses de la qualité de l'eau.

Contributions attendues des communes

- Envisagent la réduction progressive du recours aux produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces communaux;

- Travaillent à la mise aux normes des installations de traitement des eaux usées et en assurent la performance;

- Réalisent un diagnostic des réseaux de distribution d'eau potable et s'assurent de la réparation des fuites

Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

- Accompagne techniquement les communes et sensibilise l'ensemble des partenaires techniques concernés pour réduire l'emploi des produits chimiques dans l'entretien de leurs espaces publics et implique l'ensemble des acteurs concernés;

Parc national des Pyrénées

- Favorise le transfert d'expériences en matière d'assainissement collectif innovant ;
- Anime des campagnes de sensibilisation, à l'attention des particuliers, sur l'utilisation de l'eau ;
- Contribue à la recherche de financement pour améliorer l'efficacité du réseau domestique ;
- Contribue à la recherche de financement pour la mise aux normes des stations de traitement des eaux usées.

Principaux autres partenaires à mobiliser

Collectivités territoriales, Agence de l'eau Adour-Garonne, DDT, DDTM, SMDRA, fédérations de pêche, ONEMA, APPMA, DREAL, associations de protection de la nature, lycée de l'Horticulture et du Paysage Adriana, Commissariat de massif des Pyrénées, Hautes-Pyrénées tourisme environnement ...

Page 111 de la Charte PNP

Référence ID de l'article : #2397

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-04-15 10:11